

Charte Responsabilité Sociétale des Entreprises



PREAMBULE

La présente Charte a pour objectif de présenter l'ensemble des actions mises en place chez EXOFOOD pour développer et renforcer sa politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Elle fait état de nos valeurs, de nos convictions et de nos engagements.

La recherche de solutions innovantes et pragmatiques ainsi que la création de valeur pour nos clients sont au cœur de notre mission, particulièrement dans la gestion, l'optimisation et le référencement de nouveaux produits. Notre ambition est de construire des solutions par des relations de qualité et de confiance tant au sein de notre société avec les femmes et les hommes qui la composent, qu'avec nos clients, partenaires et dans les secteurs économiques dans lesquels nous opérons.

Face aux défis sociétaux, environnementaux et économiques qui se posent à l'industrie et à la logistique, EXOFOOD a su, depuis 1999, développer un réseau diversifié de spécialistes engagés dans la recherche de solutions durables et responsables.

Cette Charte définit les principes attendus par EXOFOOD en matière d'éthique, de lutte contre la corruption, de respect des droits de l'homme et normes du travail, de lutte contre les discriminations, de protection de la santé et de la sécurité des individus ainsi que de la préservation de l'environnement. Ces engagements ont vocation à assurer des relations commerciales éthiques et durables avec ses partenaires et ce, dans le respect des lois et des réglementations nationales applicables, du Pacte des Nations Unies, des Conventions Fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et toute autre convention ou déclaration applicables en la matière.

La publication de cette Charte permet à EXOFOOD d'échanger et de partager les bonnes pratiques RSE avec ses partenaires et plus généralement avec l'ensemble des parties prenantes et de créer, par ce document, un corps de références. Chaque partenaire est invité à prendre connaissance de ces valeurs et principes et à les appliquer en interne ainsi qu'à l'ensemble de ses parties prenantes.

Nous sommes conscients que cette démarche est un processus d'amélioration continue reposant sur une collaboration étroite entre toutes nos parties prenantes.

La Direction.



ENGAGEMENT HUMAIN

Le sens du collectif est profondément ancré dans notre identité et nous croyons fermement que notre capital humain est notre atout le plus précieux.

Dans le cadre de ses activités, EXOFOOD, ses fournisseurs et partenaires s'engagent à respecter les droits humains, les normes de travail, l'environnement et à lutter contre la corruption, le travail forcé, le travail des enfants, le harcèlement, et toute forme de discrimination. Nous veillons également à garantir des rémunérations compétitives, des horaires de travail respectueux, et à assurer la santé et la sécurité de tous les collaborateurs.

EXOFOOD choisit et évalue ses fournisseurs en fonction du respect de ces engagements, des critères de prix, de qualité, de performance et de respect des délais de livraison. Le respect de ces valeurs est un critère déterminant dans toutes nos décisions d'achat.

EXOFOOD s'engage à respecter l'environnement social, légal et sociétal de l'ensemble de ses parties prenantes. Cela passe par la non-ingérence dans leur fonctionnement sauf en cas de conflit avec nos principes fondamentaux.



ENGAGEMENT AU TRAVAIL

EXOFOOD privilégie les contrats à durée indéterminée (CDI) pour ses collaborateurs et leur offre des avantages attractifs. La structure de l'entreprise permet à chaque collaborateur d'avoir un cadre de mission clairement défini, encourageant l'innovation, la prise d'initiative et la proposition d'idées. Par un dialogue ouvert, chaque collaborateur peut contribuer au développement de l'entreprise par la valorisation des idées et le suivi des projets de diversification des produits et des fournisseurs/prestataires/clients.

EXOFOOD s'engage à fournir un environnement de travail confortable, sûr et ergonomique. Les locaux sont spacieux, lumineux et insonorisés. Une salle de pause indépendante avec l'ensemble des équipements nécessaires est disponible. Chaque collaborateur peut exprimer des besoins en matière de matériel adapté.

Nous nous conformons aux normes de santé et de sécurité au travail en vigueur. Nous nous engageons à instaurer des mesures préventives pour éviter les accidents, les blessures et les risques professionnels et garantissons des équipements de sécurité en bon état de fonctionnement.

Nous sommes résolus à maintenir un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif pour l'ensemble de nos collaborateurs et exempt de toute forme de violence, de harcèlement (physique, moral ou sexuel) ou d'intimidation. En cas d'écarts de comportements constatés, nous appliquons les mesures disciplinaires prévues par la législation en vigueur.



ENGAGEMENT DE SERVICE

Qualité de service

EXOFOOD s'engage à respecter des principes fondamentaux d'achats responsables en conformité avec la législation en vigueur et en intégrant les principes du développement durable dans ses relations avec ses partenaires.

Nous sélectionnons nos fournisseurs, prestataires et sous-traitants, en fonction de leur professionnalisme, de leur compétitivité et de l'adéquation entre leurs produits et services et notre cahier des charges. Nous nous engageons à ce que les actions en faveur du développement durable de nos partenaires soient prises en compte et valorisées dans nos processus d'achats.

Nous sommes conscients de notre rôle en tant qu'acteur social responsable et nous nous engageons à prendre en compte les contextes locaux pour contribuer au développement des territoires dans lesquels nous opérons. Nous encourageons le développement économique local en privilégiant les partenariats avec les entreprises et les fournisseurs locaux.

Les délais de paiement de nos fournisseurs s'inscrivent également dans notre politique RSE. Nous nous engageons à respecter les délais de paiement et à payer nos fournisseurs conformément aux dispositions contractuelles et légales.

Confidentialité

Considérant nos fournisseurs et clients comme des acteurs clés de notre succès commun, nous nous engageons à établir une relation basée sur la confiance et le respect mutuel. Nous effectuons nos prestations dans le cadre du respect de la confidentialité, des informations et des résultats. Nous nous engageons à ce qu'aucun document se rapportant à un projet demandé ne puisse être divulgué à un tiers sans l'autorisation écrite préalable du client.

Dans le cadre de ce devoir de vigilance, nous veillons à mettre en œuvre tous les moyens appropriés (sensibilisation, clause de confidentialité, anonymisation) permettant d'assurer la protection de ces informations, tant pour les supports physiques que numériques.


En cas de demande spécifique de la part des clients, un engagement de confidentialité pourra être signé. L'obligation de confidentialité restera en vigueur même après expiration du contrat et ce pour une durée illimitée.

Dispositif d'alerte

Nous attendons de nos partenaires, lorsqu'ils sont confrontés à un problème, d'alerter les services et clients concernés. Cela inclut tout type d'incident, violation supposée ou avérée des règles par un de leur collaborateur, retard de commande, difficultés d'approvisionnement.

Tout écart de qualité sur un produit se devra de répondre à une non-conformité précisant l'origine de l'incident et les actions correctives. EXOFOOD, s'engage à être force de proposition pour aider au déploiement d'actions et à s'assurer de leur bonne application lors de nos audits.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

 Conscients de l'impact de notre activité sur l'environnement, nous nous efforçons de les minimiser en engageant une politique de management environnemental et sociétal axée sur des pratiques plus sobres en énergie, bas carbone et plus responsables.

Nous nous engageons à réduire notre impact environnemental en optimisant notre chaîne logistique (transport routier et maritime). Sur les territoires où nous opérons, nous incitons à l'optimisation de la gestion des déchets. Nous encourageons la certification et la labellisation environnementale de nos fournisseurs et prestataires.

Autour de ces enjeux environnementaux, nous souhaitons que nos actions s'inscrivent dans une démarche préservant les ressources naturelles et les écosystèmes, en apportant des expertises à fortes valeurs ajoutées auprès de nos prestataires et de leurs activités sur les territoires.